

Département  
De Vaucluse

DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de



ENTRAIGUES  
SUR LA SORGUE

SEANCE  
27 septembre 2023

**OBJET :**  
*Attribution du marché  
public – accord cadre  
à bons de commandes  
fourniture, travaux de  
plantation et  
entretien de végétaux*

**RAPPORTEUR :**  
*Jean-Luc BARCELLI*

N°  
2023-09-10

**PJ :**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 19**

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Corinne CRISTOFARO – Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Christian GUICHARD – Jean-Paul DELCASSO – Sylvia MOUCADEL – Aurélie NOUGIER – Anthony GIACOMONI – Marjorie BARRÉ – Line PIGHINI – Patrick MOUTTE – Jean-Philippe TESTUD – Christine D'INGRANDO

**Étaient Excusés : 10**

Serge BERNABÉ représenté par Christian GUICHARD  
Fanny JUSTINESY-GAMBARARA représentée par Guy MOUREAU  
Régis PHALY représenté par Aurore CHANTY  
Rose-Marie RUBIRA-GEOFFRAI représentée par Josette PULITI  
Odile BOUCHARD-TRUPHEMUS représentée Jean-Luc BARCELLI  
Sabah BOULMAIZ représentée par Alain MAGGI  
Audrey TRALONGO représentée par Marjorie BARRE  
Marion PAPADOPOULOS représentée Anthony GIACOMONI  
Jennifer MACIA représentée par Patrick MOUTTE  
Denis DUCHENE représenté par Jean-Philippe TESTUD

**Absent :**

**Secrétaire de Séance : Josette PULITI**

☞ ☞ ☞

**Vu le Code de la Commande Publique,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu la nouvelle consultation initiée sur le site « marchés sécurisés » du 7 au 21 septembre 2023 et dans un journal d'annonces légales le 12 septembre 2023,**

**Vu le Procès-Verbal de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) qui s'est réunie le 26 septembre 2023 afin d'examiner les offres reçues,**

Considérant le projet de la commune d'Entraigues sur la Sorgue de planter sur le mandat 1000 arbres sur le territoire,

Considérant que l'attribution du marché public est proposée pour une durée d'un an renouvelable deux fois, avec prestation d'entretien pour une durée de deux ans à compter de la plantation du dernier arbre.

- Commande annuelle Mini : 100 000 € HT
- Commande annuelle Maxi : 450 000 € HT

Après avoir ouï l'exposé,  
Et en avoir délibéré,

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Par 24 voix POUR

5 ABSTENTIONS : M. Duchêne, Mme Macia, M. Testud, Mme Pighini, M. Moutte

- **ATTRIBUE** le marché public ci-dessus rappelé à l'entreprise SRV-BAS MONTEL,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents et actes nécessaires à la bonne exécution du marché de travaux.

Fait et délibéré  
Les jours mois et an ci-dessus  
ont signé  
Pour copie conforme

La secrétaire de séance


Josette PULITI



Le Maire,

Guy MOUREAU

Acte certifié exécutoire le : 04/10/2023  
Après dépôt en Préfecture le : 03/10/2023  
Après publication ou notification le : 04/10/2023  
P/O



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Accusé de réception en préfecture  
084-218400430-20231003-03-10-23DELIB10-DE  
Date de télétransmission : 03/10/2023  
Date de réception préfecture : 03/10/2023